

Titulaire : A7 Conseil

Rôle de Trafalgare : sous-traitant

Période des prestations : 2014

Client : Réseau Ferré de France

Montant HT du marché : 16 125 €

Montant HT Trafalgare : 13 845 €

Durée de l'étude : 2 mois

Responsable du marché : M. Collombier

Description du projet

La gare actuelle de Nice Riquier doit faire l'objet d'importants travaux pour permettre notamment sa mise en accessibilité PMR. Réseau Ferré de France (RFF) envisage son déplacement de quelques centaines de mètres vers l'ouest, ce qui permettrait une meilleure intermodalité avec la nouvelle gare routière ainsi qu'avec les stations de tramway « Vauban » et « Saint-Jean-d'Angély ».



Une étude socio-économique relative à la création des haltes de Pont-Michel et du Palais des Expositions à Nice a été réalisée en 2009, dans laquelle étaient également étudiés les effets du déplacement de la gare de Nice Riquier sur sa fréquentation.

Description de l'étude

L'objet de la mission est de fournir une actualisation des estimations de la fréquentation suite au déplacement de la gare, à l'aide du modèle de trafic multimodal régional PACA élaboré en 2011. Elle comprend :

- l'analyse de l'évolution 2005-2013 de la fréquentation de la gare de Nice Riquier,
- l'affinage du modèle de trafic régional sur la commune de Nice,
- le recalage du modèle sur l'offre 2012, en prenant en compte l'offre TC à proximité de la

gare de Nice Riquier (gare routière Vauban et ligne 1 du tramway),

- les estimations de fréquentation à l'horizon 2020 pour un scénario de référence (gare actuelle) et un scénario de projet (déplacement de la gare et amélioration de l'intermodalité TER/autocar/tramway),

- l'analyse de l'évolution du bassin de chalandise de la gare de Nice Riquier, selon les zones d'origine / de destination et les modes de rabattement à la nouvelle gare.

